

primée. La corniche forme alors un imposte accentué. En pareil cas, l'architecte emploie l'entablement complet s'il veut donner à l'imposte une valeur importante de saillie; il se borne à l'architrave, s'il préfère, au contraire, ne pas couper la hauteur d'étage par une saillie vigoureuse. Je vous citerai comme exemples d'accouplements, dans le sens de la longueur du mur, la loge ouverte de la villa Médicis (fig. 299), si intéressante à tant d'égards et représentée ici sans les bas-reliefs qui la décorent; le palais de l'Université, à Gênes, dont vous admirerez ainsi (fig. 300) la disposition générale; enfin, au Louvre, l'un des vestibules (fig. 301).

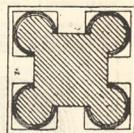


Fig. 302.
Plan d'un pilier.
Cour du Louvre.

Quant au cas d'accouplement de deux colonnes l'une derrière l'autre, il se présente lorsque le mur a une épaisseur plus grande que ne le permettrait le diamètre de la colonne. Mais l'étude du portique revient en somme à celle de l'étude sur colonne simple, si ce n'est qu'ici il faut bien que les deux colonnes soient reliées, et, par conséquent, qu'une architrave tout au moins serve de sommier à la retombée des arcs.

Il n'y a guère d'exemples d'accouplements simultanés dans les deux sens, ce qui revient au pilier des quatre colonnes; on trouve plutôt des piliers où quatre colonnes engagées sont disposées aux quatre angles d'un noyau carré plein. Ces piliers ont alors la disposition de ceux que vous voyez dans un autre des vestibules de la cour du Louvre (fig. 302).

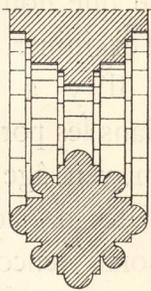


Fig. 303.

Dans ces exemples, l'arcade, à partir de son centre, est telle qu'elle serait sur un pilier carré ou rectangulaire; le pilier est évidé, combiné par des accouplements, mais les architraves reconstituent le mur et les évidements du pilier ne se continuent pas dans les archivoltes,